PROVINCE DE HAINAUT | ARRONDISSEMENT DE TOURNAI | COMMUNE DE BRUNEHAUT

EXTRAIT du REGISTRE aux DELIBERATIONS du CONSEIL COMMUNAL

Séance du **25.03.2024**

Présents : MM. WACQUIER Pierre, Bourgmestre - Président ;
DETOURNAY Daniel, ROBETTE Benjamin, LESEULTRE Yasmine, HURBAIN Clara, Echevins ;
HOUZE M., HILALI N., DELCROIX M., URBAIN M., LEGRAIN P., VICO A., GERARD P., SCHIETSE F., VINCKIER P., WACQUIER M-P, CHEVALIS A., DESEVEAUX C., LECLERCQ R., BUSEYNE S., Conseillers
et N. BAUDUIN, Directrice générale.

OBJET : Régie Communale autonome de Brunehaut – Rapport financier – Comptes 2023 – Rapport d'activités 2023

Le Conseil communal, réuni en séance publique,

Vu le rapport du Commissaire-Réviseur Alexis PRUNEAU de la scprl Joiris-Rousseaux & Co ;

Vu la décision du Conseil d'administration de la RCA du 13.03.2024 arrêtant :
a) le rapport relatif aux comptes annuels ;
b) les comptes annuels au 31/12/2023, y compris l'affectation du résultat, qui présentent un total de bilan de 1.512.515 € et un boni de 7.959,79 € ;
c) le rapport d'activités 2023 ;

Attendu qu'il revient au Conseil communal agissant en tant qu'assemblée générale, conformément au statut, d'approuver les comptes 2023 et son rapport financier ;

Vu le Code de démocratie locale et de décentralisation ;

DECIDE…

Article 1er : d'approuver :
a) le rapport d'activités 2023 ;
b) le rapport financier relatif aux comptes annuels durant la période du 01.01.2023 au 31.12.2023 ;
c) les comptes annuels au 31/12/2023, y compris l'affectation du résultat, qui présentent un total de bilan de 1.512.515 € et un boni de 7.959,79 €.

Article 2 : donne décharge pleine et entière aux administrateurs et aux commissaires pour l'exercice de leurs mandants durant l'exercice clôturé au 31.12.2023.

Article 3 : de transmettre la présente délibération accompagnée de ses annexes à la Fédération Wallonie Bruxelles ainsi qu'à la RCA.

Fait en séance date que dessus,
Par le Conseil,

La Directrice Générale,
(s) N. BAUDUIN.

Le Président,
(s) P. WACQUIER.

Pour extrait conforme,

La Directrice Générale,
N. BAUDUIN.

Le Bourgmestre,
P. WACQUIER

PROJET